

BÉNIN

ÉVALUATION DE LA RECHERCHE AGRICOLE

Gert-Jan Stads et Jonas Hinvi

Note de Pays • Juin 2010

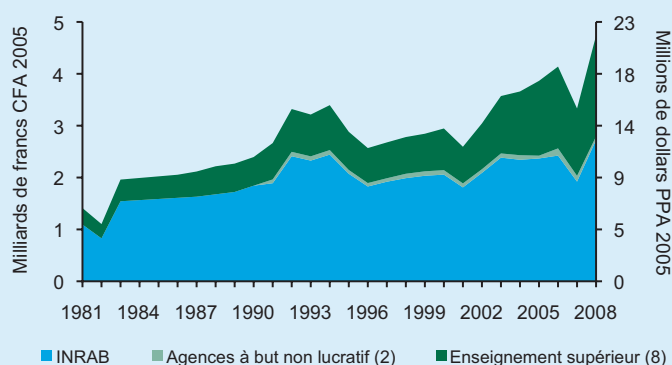
TENDANCES À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS ET DES CAPACITÉS EN R&D AGRICOLE

Depuis le tournant du millénaire, les dépenses totales consacrées à la recherche-développement (R&D) agricole au Bénin ont progressivement augmenté. En 2008, le pays investissait approximativement 4,7 milliards de francs CFA de 2005, correspondant à 21,6 millions de dollars PPA de 2005 (cf. figure 1 ; tableau 1). Sauf indication contraire, les valeurs en dollars énoncées dans le présent texte ont été calculées en appliquant les taux de change dits parité de pouvoir d'achat (PPA), qui permettent de mieux refléter le pouvoir d'achat des devises que ne le font les taux de change classiques. Les taux PPA permettent en effet de comparer les prix d'un éventail plus large de biens et de services échangés sur les marchés locaux (par opposition à internationaux). L'effectif total des chercheurs agricoles au Bénin montre une tendance négative. En 2008, le Bénin employait 115 chercheurs en équivalent temps plein (ÉTP) par rapport à 120 chercheurs ÉTP en 2000 (cf. figure 2). Cette diminution de la capacité de recherche agricole s'explique largement par le départ à la retraite d'un grand nombre de chercheurs de l'Institut national de recherches agricoles du

Tendances principales depuis 2000

- Les investissements en R&D agricole au Bénin ont graduellement augmenté par suite d'une intensification de la participation du secteur d'enseignement supérieur à la recherche et d'une volonté accrue du gouvernement national d'accorder des subventions.
- On constate une diminution de l'effectif des chercheurs de l'Institut national de recherches agricoles du Bénin (INRAB) dès 2000. La grande différence entre les salaires offerts par l'INRAB et ceux payés au sein des universités et des organisations internationales, explique la difficulté de l'INRAB à s'attirer et à maintenir du personnel qualifié. Depuis l'introduction d'un gel de recrutement de la fonction publique en 1986, l'INRAB ne peut offrir que des contrats à durée déterminée, situation qui limite les opportunités de formation et d'avancement des chercheurs.
- Bien que les contributions du gouvernement national aient récemment augmenté, les bailleurs de fonds financent la plupart des activités de recherche menées au Bénin.
- Vu l'âge moyen élevé du personnel de recherche béninois, la formation de jeunes scientifiques est au centre des préoccupations de la R&D agricole au Bénin.

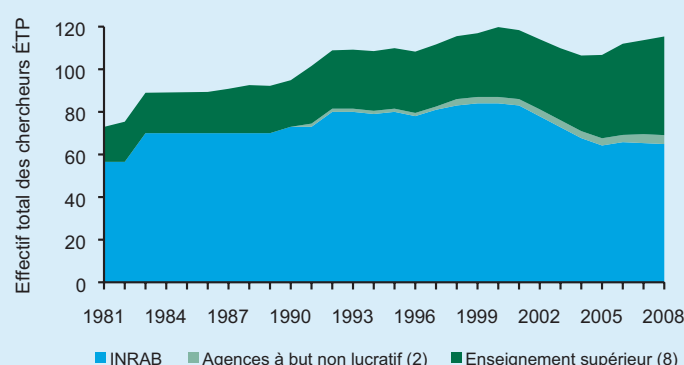
Figure 1—Dépenses, ajustées de l'inflation, pour la R&D agricole, 1981–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI-INRAB 2002–03 et 2009.

Notes : l'INRAB était connu sous le nom « Direction de la recherche agricole » jusqu'à 1992. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie. Pour de plus amples informations sur la couverture et les procédures d'estimation statistique, voir la page « Bénin » sur la page web ASTI à l'adresse www.asti.cgiar.org/fr/benin.

Figure 2—Effectifs chercheurs agricoles en ÉTP, 1981–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI-INRAB 2002–03 et 2009.

Notes : les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans chaque catégorie. Sont inclus les chercheurs français détachés à l'INRAB.

Bénin (INRAB) en combinaison avec un gel de recrutement de la fonction public qui a été levé à partir des années 80.

L'INRAB est le principal organisme de recherche agricole du Bénin, représentant près de 60 % de la capacité et des investissements de la R&D agricole du pays. Créé en 1992, l'INRAB est un établissement à caractère scientifique et technique doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP). Sa mission principale consiste à produire des technologies pour le monde rural en harmonie avec la préservation des ressources naturelles et à contribuer à l'avancement de la science. L'INRAB se compose d'un siège à Cotonou et de six centres de recherche agricole (CRA) qui sont répartis sur le territoire national comme suit : trois centres de recherche à vocation régionale (le CRA Sud à Niaouli, le CRA Centre à Savè et le CRA Nord à Ina), deux centres de recherche à vocation sectorielle (le CRA coton-fibres à Parakou et le CRA plantes pérennes à Pobè) et un centre à vocation nationale (le CRA Agonkanmey) (Gaillard 2008). En 2008, l'INRAB employait 65 chercheurs ÉTP et le personnel de soutien comptait 252 membres, ce qui représente un niveau plus bas que celui enregistré au cours des années 1990. Pour des raisons de comparabilité internationale, l'effectif total des chercheurs de l'INRAB inclut 11 personnes avec un grade BSc/licence qui n'ont pas le statut officiel de chercheur agricole.

Depuis 1986, le gouvernement béninois s'oppose au recrutement des fonctionnaires permanents et, par conséquent, l'INRAB ne peut offrir que des contrats à durée déterminée. Actuellement, environ les deux tiers de ses chercheurs et techniciens sont des contractuels. Il est largement admis que cette situation rend l'INRAB plus fragile, puisque le statut de

Tableau 1—Vue d'ensemble des niveaux de dépenses et des effectifs de recherche affectés à la R&D, 2008

Type d'organisme	Dépenses totales			Effectifs totaux de recherche	
	Francs CFA	Dollars PPA	Part	Effectifs	Part
	(prix en millions 2005)		(%)	(ÉTP)	(%)
INRAB	2.724,7	12,4	57,5	64,9	56,2
Agences à but non lucratif (2)	68,5	0,3	1,4	4,2	3,6
Enseignement supérieur (8)	1.944,1	8,9	41,0	46,3	40,1
Total (11)	4.737,3	21,6	100	115,4	100

Source : ASTI-INRAB 2009.

Notes : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes ; l'effectif total de recherche inclut les chercheurs français détachés à l'INRAB ; leurs salaires sont compris dans le total des dépenses.

contractuel ne prévoit pas autant d'opportunités de formation, ni les mêmes possibilités d'avancement, que le statut de fonctionnaire permanent et, par conséquent, les contractuels sont plus susceptibles de quitter l'institut. Toutefois, un projet de renforcement des capacités de l'INRAB est actuellement en cours d'élaboration qui devra aboutir à la conversion future de contractuels en agents permanents de l'État et à la relance des recrutements de personnel. Contrairement aux niveaux de personnel, le niveau des dépenses de l'INRAB a progressivement augmenté depuis le tournant du millénaire, atteignant 2,7 milliards de francs CFA ou 12,4 millions de dollars (en prix de 2005). Cette augmentation est largement due à une volonté accrue du gouvernement national de financer la recherche agricole, notamment depuis 2007.

Au Bénin deux organismes à but non lucratif pratiquent de la recherche agricole, à savoir le Centre béninois pour l'environnement et le développement économique et social (CEBEDES) et le Réseau de développement d'agriculture durable (REDAD). En 2008 leurs effectifs exprimés en ÉTP s'élevaient à respectivement trois chercheurs et un chercheur. Les recherches que mènent ces deux organismes à but non lucratif sont de nature plutôt socio-économique mais elles ont trait à l'agriculture. La part des établissements d'enseignement supérieur dans la R&D agricole au Bénin a progressivement augmenté depuis les années 90, passant de 23 % en 1990 jusqu'à 40 % en 2008. C'est surtout l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), le principal organisme d'enseignement supérieur agricole du pays, qui a fait état d'une croissance de sa capacité de R&D agricole. En 2008, l'UAC employait 44 chercheurs ÉTP par rapport à 20 en 1990. On a identifié sept unités de l'UAC qui effectuent de la R&D agricole. Comptant 25 chercheurs ÉTP en 2008, la Faculté des sciences agricoles (FSA-UAC), y compris ses cinq départements, est le plus important parmi eux. La Faculté d'agronomie de l'Université de Parakou (FA-UP) est le seul établissement d'enseignement supérieur effectuant de la R&D agricole au Bénin qui n'est pas placé sous la tutelle de l'UAC. En 2008, la FA-UP employait seulement deux chercheurs agricoles

Interaction avec le site web ASTI

-  Les ensembles de données de base peuvent être téléchargés en se servant de l'outil informatique ASTI que vous trouverez à l'adresse asti.cgiar.org/fr/data.
-  Cette fiche de synthèse présente des données globales ; des tableaux et des graphiques montrant une information plus détaillée sont affichés à l'adresse asti.cgiar.org/fr/benin/datatrends.
-  Vous trouverez la liste de l'agence gouvernementale, des 2 agences à but non lucratif et des 8 établissements d'enseignement supérieur mentionnés dans ce rapport à l'adresse asti.cgiar.org/fr/benin/agencies.

www.asti.cgiar.org/fr/benin

ÉTP. Il est important de noter qu'en moyenne les salaires payés au sein des universités dépassent ceux de l'INRAB de 25 à 30 % ; cela explique en partie pourquoi les universités ont pu renforcer leurs capacités au détriment de l'INRAB.

En 2008, sur l'ensemble des chercheurs agricoles au Bénin, 17 % étaient de sexe féminin, une amélioration par rapport au taux correspondant relevé en l'an 2001 qui était de 12 % (ASTI-INRAB 2002–03 et 2009). Le rapport moyen de l'effectif personnel de soutien par chercheur était de 2,6 en 2008, et se décompose comme suit : 1,1 pour la catégorie des techniciens, 0,3 pour les employés administratifs et 1,1 pour la catégorie « autre personnel de soutien » (manœuvres, gardiens, chauffeurs, etc.) (ASTI-INRAB 2009).

Le total des dépenses publiques en tant que pourcentage du produit intérieur brut agricole (PIBA) est un indicateur courant des investissements réalisés dans la recherche, qui permet de placer les dépenses consacrées à la R&D agricole d'un pays dans un contexte comparable au niveau international. En 2008, le Bénin investissait 0,69 dollar pour chaque 100 dollars du PIBA (cf. figure 3), taux bien supérieur que ceux enregistrés au tournant du millénaire. Ce ratio d'intensité de la recherche agricole était plus élevé que le ratio enregistré dans bien d'autres pays de la région tels que le Togo (0,47) et le Niger (0,25), mais il est plus bas que le ratio relevé au Ghana (0,94). Le nombre de chercheurs ÉTP par exploitant agricole est resté relativement stable depuis 2000. En 2008, il y avait au Bénin 71 chercheurs agricoles employés pour un million d'agriculteurs.

STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE

Comme il a été mentionné précédemment, la structure organisationnelle de la recherche agricole béninoise a graduellement changé au cours des deux dernières décennies par suite de l'intensification du rôle du secteur de l'enseignement supérieur. Au niveau du secteur gouvernemental, un processus de réforme du système de recherche agricole béninoise a

Interaction avec le site web ASTI

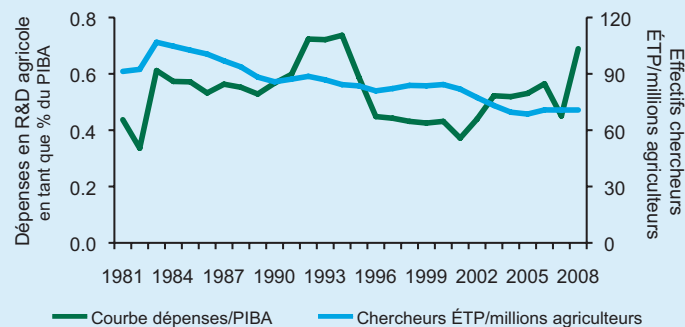
-  Une liste des définitions (des notions PPA et ÉTP et d'autres méthodes appliquées par ASTI) se trouve à l'adresse asti.cgiar.org/fr/methodology.
-  L'essentiel des données présentées dans cette fiche provient d'enquêtes. Certaines données ont été puisées à des sources secondaires ou bien résultent d'estimations. Pour en savoir plus sur la couverture, visitez asti.cgiar.org/fr/benin/datacoverage.
-  D'autres ressources en information afférentes à la R&D agricole au Bénin peuvent être consultées à asti.cgiar.org/fr/benin.

www.asti.cgiar.org/fr/benin

été lancé en 1992 par la Banque mondiale avec la création de l'INRAB. La première étape de la réforme a consisté en l'élaboration participative du Plan directeur de la recherche agricole (1994–1996), réalisée avec l'appui de l'agence danoise pour le développement international (DANIDA). La phase de mise en œuvre de la réforme a suivi avec le lancement, en 1999, du projet « Appui à la gestion de la recherche agricole nationale (AGRAN) » de l'agence de coopération technique allemande GTZ (qui bénéficia d'un soutien des gouvernements néerlandais et danois). Le projet AGRAN s'est concentré sur les changements à introduire pour assurer la bonne transition de l'INRAB – d'une direction technique dépendante du Ministère de l'Agriculture à une entreprise publique performante, qui assure le développement de technologies efficaces et orientées vers la demande des utilisateurs des résultats de recherche. Grâce au projet AGRAN, l'INRAB a pu élaborer un modèle conceptuel en vue d'institutionnaliser la recherche agricole axée sur la demande au Bénin. En 2004, AGRAN a été intégré dans le Programme de conservation et de gestion des ressources naturelles (ProCGRN) également mené par la GTZ. Bien que de nombreuses réformes aient été lancées au cours de la dernière décennie, elles n'ont eu qu'un succès limité à cause du gel de recrutement imposé à la fonction publique et du manque d'une dotation initiale, sans laquelle les changements nécessaires ne pouvaient être pleinement réalisés.

Suite à la définition des priorités de recherche nationales, le « cycle annuel de gestion de la recherche agricole » (CGRA) sert d'instrument pour l'application d'une programmation

Figure 3—Intensité des dépenses et des capacités afférentes à la recherche agricole, 1981–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI-INRAB 2002–03 et 2009, FAO 2009 et Banque mondiale 2009.

stratégique et participative de la recherche agricole. Les quatre composantes du cycle sont les organes ou événements suivants : (a) les comités régionaux ou sectoriels de recherche et de développement (CRRD/CSRD) ; (b) une commission d'approbation des protocoles (CAP) ; (c) une activité de suivi-évaluation visant à vérifier la réalisation effective des protocoles financés ; et (d) un atelier scientifique qui permet la présentation des résultats des travaux de recherche une fois par an (INRAB 2004 ; Allagbé et al. 2006). Ce cycle de gestion a connu beaucoup de succès, même si les résultats de la CAP donnent parfois sujet à contestation.

Afin de redynamiser l'agriculture et la recherche agricole du pays, il est envisagé de regrouper la FSA-UAC et la FA-UP, ainsi que les départements de la Faculté des sciences et techniques (FAST) et de l'ÉPAC qui offrent des formations ayant trait à l'agronomie (UAC 2008). Il reste à voir si ces plans vont être réalisés.

LES QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE RECHERCHE ET LA FORMATION

En 2008, 84 % des chercheurs agricoles ÉTP actifs au Bénin avaient une formation de deuxième cycle et 48 % des chercheurs agricoles étaient titulaires d'un doctorat (cf. figure 4). On note que la part des chercheurs ayant un diplôme de doctorat est plus élevée au sein des établissements d'enseignement supérieur (62 %) qu'à l'INRAB (38 %) ou dans les agences à but non lucratif (50 %). Ce dernier aspect est conforme aux tendances observées dans beaucoup d'autres pays africains. Depuis 2002, l'offre de formation de la FSA-UAC inclut le troisième cycle, ce qui signifie que les Béninois ne sont plus obligés de partir à l'étranger s'ils veulent faire un doctorat en agriculture. À partir de 2009, chaque année, une moyenne de trois ou quatre étudiants achèveront leurs études en obtenant un doctorat de la FSA-UAC. Tous les enseignants-chercheurs de la FSA-UAC ont accompli des études de troisième cycle, notamment aux Pays-Bas, en Belgique et en

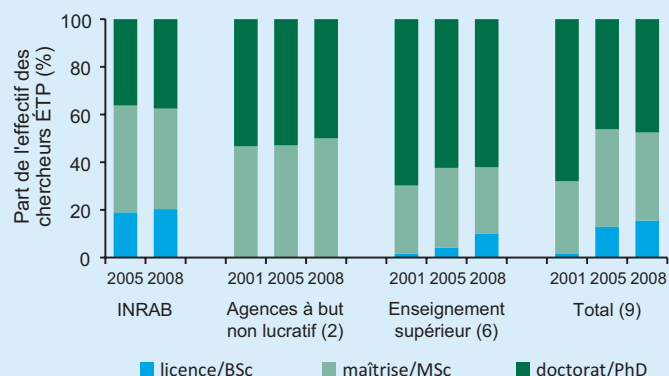
France. Il est important de noter que pour être admis au corps des chercheurs de l'INRAB, il faut avoir obtenu au moins son Master/MSc. Néanmoins, les employés titulaires d'une Licence/BSc mettent en œuvre des protocoles de recherche. Les femmes sont fortement sous-représentées dans la catégorie des titulaires de doctorat/PhD. En 2008, parmi les 24 titulaires d'un doctorat de l'INRAB, trois seulement étaient des femmes.

Au cours de la dernière décennie, les gouvernements français et danois ont apporté une assistance à l'INRAB par l'octroi de bourses destinées à des chercheurs de moins de 35 ans. Cela a permis à une vingtaine de chercheurs béninois de réaliser des études. Onze chercheurs de l'INRAB ont ainsi bénéficié d'un soutien apporté dans le cadre du Programme d'appui au développement du secteur agricole au Bénin (PADSA) financé par le gouvernement danois. Parmi ces onze, cinq (deux PhD, trois MSc) ont suivi des formations dans des universités danoises, les six autres ayant préparé un DEA à l'UAC à Cotonou. En outre, l'INRAB a financé les études de plusieurs chercheurs en allouant des fonds propres, et enfin, certaines personnes ont réussi à assurer eux-mêmes le financement de leur formation : il s'agit de sept formations de 3ème cycle (PhD obtenus dans des universités béninoises, françaises, allemandes et néerlandaises) et trois étudiants de 2ème cycle (Master/MSc d'universités belges et béninoises).

Vu que l'âge moyen des chercheurs de l'INRAB avoisine les 55 ans, son personnel scientifique se range parmi les corps de recherche les plus âgés de l'Afrique de l'Ouest. Dans un proche avenir, cette réalité posera un défi incontournable aux gestionnaires des capacités humaines et financières de l'institut : ils devront à la fois recruter de nouveaux cadres dotés des qualifications requises et veiller à ce que les chercheurs en place puissent suivre des formations complémentaires et obtenir des diplômes. Le gel de recrutement qui est en vigueur jusqu'à ce jour ne fait qu'aggraver la situation. L'INRAB souffre d'un manque chronique de personnel à tous les niveaux (scientifique, administratif, et appui). L'État béninois s'étant engagé à aider l'INRAB par le truchement d'un programme de renforcement de ses capacités, l'institut a d'abord évalué ses besoins en ressources humaines. Il a constaté que pour s'assurer une capacité scientifique suffisante pour les dix prochaines années, il lui faudra recruter 68 diplômés PhD, 80 ingénieurs agronomes, 73 ingénieurs des travaux (BAC + 3), 220 diplômés DEAT (Diplôme d'études agricoles tropicales) et 184 brevetés BEAT (Brevet d'études agricoles tropicales). Les recrutements dans ces dernières catégories pourvoient des postes de techniciens de recherche.

Même si les universités sont mieux en mesure d'assurer un renouvellement continu de leurs équipes d'enseignant-chercheurs, le secteur d'enseignement supérieur se doit de relever, lui aussi, le défi que pose le vieillissement du personnel – l'obstacle est incontournable, quoique moins difficile à franchir dans ce secteur qu'il ne l'est pour l'INRAB.

Figure 4—Niveau de qualification des chercheurs, par catégorie institutionnelle, 2001, 2005 et 2008



Sources : ASTI-INRAB 2002–03 et 2009.

Notes : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes. Des données de 2001 n'étaient pas disponibles pour l'INRAB. La catégorie « enseignement supérieur » exclut la Faculté des sciences et techniques (FAST) de l'UAC et l'École polytechnique d'Abomey-Calavi (ÉPAC).

TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT

La ventilation des coûts

Pour la période 2001–2008 on note que 28 % du budget de l'INRAB étaient alloués aux salaires du personnel; 63 % du budget étaient affectés aux frais de fonctionnement et à la gestion des

programmes, et 10 % aux immobilisations (cf. figure 5). En 2008, les dépenses d'investissement de l'INRAB se sont élevées à 4 millions de dollars en raison de la construction du nouveau siège de l'institut à Agonkanmey dans la banlieue de Cotonou.

Sources de financement

Pendant la période 2001–2008, les contributions du gouvernement ne représentaient qu'un tiers des revenus totaux de l'INRAB. La part des bailleurs de fonds et des réseaux régionaux et sous-régionaux s'élevait à 50 % et les ressources générées en interne (surtout par la vente de semences de palmier à huile, de maïs et de niébé) à 17 % (cf. figure 6). Le gouvernement béninois paie tous les salaires du personnel de l'INRAB et alloue également un montant annuel aux activités de recherche de l'institut, montant qui a augmenté au cours de ces dernières années.

Le Danemark est intervenu dans le secteur agricole du Bénin depuis 1997 à travers le PADSA. La première phase de ce programme s'est achevée en 2003. La seconde couvrait la période 2004–2009. Le PADSA, dont le budget global s'élevait à 14,4 milliards de francs CFA courants, visait à améliorer les conditions de vie des populations rurales et à renforcer la contribution du secteur agricole à la croissance économique sur la base d'une utilisation durable des ressources naturelles. Une des quatre composantes du programme consistait à favoriser le renforcement des capacités de l'INRAB et à fournir un appui financier à la recherche agricole en général. Ainsi, le PADSA a financé la formation de 11 chercheurs de l'INRAB et l'on estime à 500 le nombre de groupements villageois, d'organisations paysannes et de petites/moyennes entreprises qui ont bénéficié des résultats de recherche d'orientation pratique qu'a financés le Danemark (Ministère des Affaires étrangères du Danemark 2008).

Le ProCGRN est financé par les gouvernements allemand et béninois et dispose d'un budget total de 12,6 millions d'euros. Le ProCGRN se compose de trois phases couvrant la période 2004–2014 et comporte un volet de recherche agricole. Dans le cadre de ce projet, l'INRAB est chargé de mettre au point des technologies visant une gestion durable des ressources

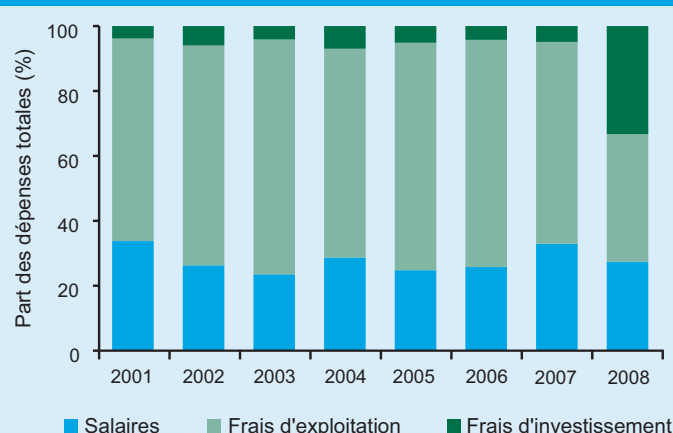
naturelles (fertilité des sols et analyse des systèmes de production, gestion durable des bassins versants, des bas-fonds et des forêts). Agissant en étroite collaboration avec la DANIDA, le ProCGRN contribue également à la mise en place d'un fonds compétitif servant à l'exécution des protocoles de recherche.

Aux financements accordés par le Danemark et de l'Allemagne, s'ajoutent les contributions venant d'autres sources externes, parmi lesquelles on distingue le Conseil ouest et centre africain de la recherche et le développement agricoles (CORAF), le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), le Réseau maïs pour l'Afrique de l'ouest et du centre (WECAMAN), la Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement des Pays-Bas. Par ailleurs, le lancement au Bénin du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), financé par un prêt de la Banque mondiale et coordonné par le CORAF, est prévu en 2011. L'objectif du PPAAO/WAAPP est de générer et de diffuser des technologies améliorées dans les zones prioritaires des pays participants qui sont alignées sur les priorités de la sous-région, telles que définies par le CORAF. Lancée en 2007, la première phase du PPAAO/WAAPP se concentrait sur trois pays et trois thèmes prioritaires : les racines et tubercules au Ghana, le riz au Mali, et les céréales au Sénégal. Ensuite, en 2009, la planification de la deuxième phase du projet prévoyait l'inclusion de sept pays supplémentaires, parmi lesquels on relève le Bénin. Le Bénin doit prendre en charge la filière maïs et se voit attribuer un prêt de 15 millions de dollars américains (courants) pour une période de 5 ans.

Le financement des activités de recherche du CEBEDES provient complètement des bailleurs de fonds dont le plus important est l'Union européenne. Les gouvernements néerlandais, allemand, belge, danois et français jouent également un rôle important. Quant au REDAD, les activités de recherche menées par ce réseau bénéficient largement des contributions apportées par l'Organisation internationale du cacao (ICCO) et par les Pays-Bas.

Les budgets propres de recherche de l'UAC étant très réduits, la plupart de ses activités de recherche agricole sont financées par des bailleurs de fonds étrangers. En 2006, le vice-

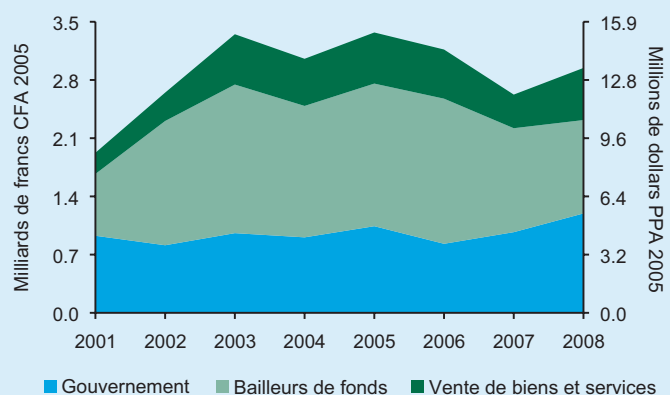
Figure 5—Dépenses de l'INRAB par catégorie de coûts, 2001–2008



Sources : ASTI-INRAB 2002–03 et 2009.

Note : sont exclus les salaires des ressortissants étrangers détachés à l'INRAB.

Figure 6—Les sources de financement de l'INRAB, 2001–2008



Source : ASTI-INRAB 2009.

Note : la contribution des bailleurs de fonds inclut les salaires des ressortissants français détachés à l'INRAB.

rectorat chargé de la recherche universitaire s’est efforcé de redynamiser le système en mettant en place une « politique et une stratégie de politique scientifique à l’UAC », or il ne disposait que de moyens limités. On estime à 100 millions de CFA (en prix courants) le montant annuel consacré aux activités de recherche pour l’ensemble de l’UAC. Ce budget sert également à soutenir les laboratoires qui organisent des manifestations scientifiques. Par ailleurs on y a recours pour l’administration d’un appel d’offre devant assurer les fonds nécessaires à la réalisation d’une quarantaine de projets de recherche par an. Depuis 2007 cet appel d’offre qui, à l’origine, fut conduit sur une base individuelle, disciplinaire et non compétitive, est organisé sur une base compétitive et pluridisciplinaire. Les Pays-Bas font partie d’un groupe de bailleurs de fonds qui, ensemble, assurent le gros du financement de la recherche conduite au sein de la FSA-UAC. Le soutien néerlandais se réalise dans le cadre du « Netherlands Programme for Institutional Strengthening of Post-secondary Education and Training Capacity (NPT) », un programme de renforcement des capacités institutionnelles de la formation et de l’éducation post-secondaire. En plus, plusieurs universités francophones belges et canadiennes qui maintiennent des rapports à long terme avec la FSA-UAC, en appuient la recherche par des contributions régulières. L’Allemagne et le Danemark ont récemment financé de petits projets de recherche, sur les ressources naturelles et sur la nutrition. En 2008, la FSA-UAC a consacré un quart de son budget total de 320 millions de francs CFA à des activités de R&D agricole. Le Laboratoire génétique et de biotechnologie (LGB) de l’UAC dispose d’un budget annuel de recherche d’environ 20 millions de francs CFA (à l’exclusion des frais de salaire du personnel), dont 15 millions lui sont fournis par le Centre béninois de recherche scientifique et technique (CBRST) (montants en prix courants). Parmi les autres sources de financement l’on compte le Fonds international de

développement agricole (FIDA) par le truchement du Programme de développement des racines et tubercules (PDRT ; 2001–2008), l’Institut de recherche pour le développement (IRD, France) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD, France).

ORIENTATION DE LA RECHERCHE

La ventilation des ressources entre les différents axes de recherche représentant une décision de politique générale importante, des informations tirées d’enquêtes détaillées ont été rassemblées sur le nombre de chercheurs ÉTP travaillant sur des produits ou des thématiques spécifiques. En 2008, 42 % des chercheurs agricoles béninois effectuaient des recherches sur les cultures. De plus, 11 % des recherches concernaient les activités post-récolte, 10 % l’élevage, 8 % les ressources naturelles et 7 % la sylviculture (cf. figure 7). La catégorie « autre » comprend les recherches sur la sécurité alimentaire et les recherches socioéconomiques.

Par produit agricole

Au Bénin, la culture la plus étudiée, c’est le manioc. En 2008, la recherche sur le manioc absorba 10 % des ressources consacrées à la recherche agronomique et zootechnique au sein de l’INRAB et 38 % des ressources du Laboratoire de Génétique et de Biotechnologie de l’UAC. Parmi les autres cultures importantes, on relève l’igname, le coton, le riz, le palmier à huile et les bananes et plantains (cf. tableau 2). Dans le domaine de l’élevage, on relève comme produits principaux les ovins et caprins et la volaille qui représentaient respectivement 8 et 6 % des ressources agronomiques et zootechniques de l’INRAB.

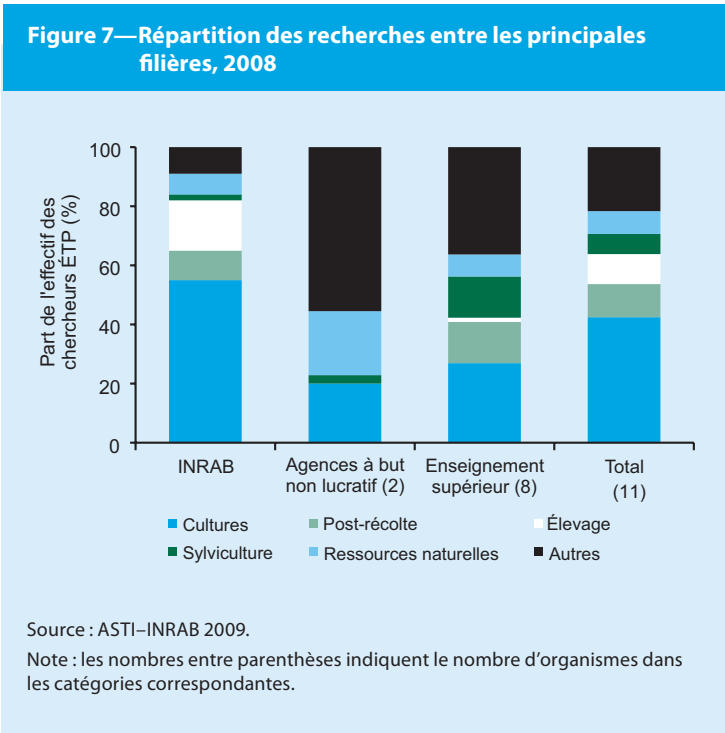


Tableau 2—Distribution des recherches agronomiques et zoo-techniques par produit principal, 2008			
	INRAB	REDAD	UAC-LGB
Cultures	Part des chercheurs ÉTP (%)		
Manioc	9,7	—	38,0
Igname	2,8	—	38,0
Coton	13,9	—	—
Riz	9,7	28,6	—
Palmier à huile	11,1	—	—
Banane et banane plantain	2,8	—	9,5
Légumes	6,9	—	—
Maïs	2,8	14,3	—
Autres cultures	16,7	57,1	9,5
Élevage			
Moutons et chèvres	8,3	—	—
Volaille	5,6	—	—
Bovins à viande	1,4	—	—
Autres animaux	8,3	—	5,1
Total cultures et élevage	100	100	100

Source : ASTI-INRAB 2009.
Note : l’échantillon ne comprend que les agences impliquées dans la recherche agronomique et zootechnique. Les données pour la FAST et l’EPAC n’étaient pas disponibles.

CONCLUSION

Au cours de la dernière décennie, le Bénin a connu une augmentation des investissements en R&D agricole par suite d'une intensification de la participation du secteur d'enseignement supérieur à la recherche et d'une volonté accrue du gouvernement national d'accorder des subventions. Néanmoins, la recherche agricole au Bénin demeure fortement tributaire des financements des bailleurs de fonds, notamment du Danemark et de l'Allemagne. On s'attend à ce que le niveau des dépenses augmente encore davantage suite au lancement du PPAAO/WAAPP, projet financé par un prêt de la Banque mondiale et dont le démarrage est prévu en 2011.

Malgré ces développements positifs au niveau des dépenses au cours de la période 2000–2008, on note que, sur le plan de la capacité de la R&D agricole, la crise s'exacerbe. L'effectif total des chercheurs de l'INRAB a graduellement diminué et l'âge moyen actuel de ses scientifiques est d'environ 55 ans. Cette situation résulte d'un gel du recrutement des fonctionnaires publics et entraîne une perte de capacité qui, dans le très court terme, sera

gravement préjudiciable à l'institut. Actuellement, environ les deux tiers des chercheurs et techniciens au sein de l'INRAB sont des contractuels. Il est largement admis que cette situation rend l'INRAB plus fragile, puisque le statut de contractuel ne prévoit pas autant d'opportunités de formation, ni les mêmes possibilités d'avancement, que le statut de fonctionnaire permanent. L'INRAB et les universités sont engagés dans une forte compétition pour obtenir des ressources financières et l'on s'attend à ce que cette situation s'amplifie dans les années qui viennent. Les conditions de travail étant meilleures dans les universités, un nombre croissant de chercheurs de l'INRAB tentent d'aller travailler pour le compte des universités.

Des mesures rigoureuses s'imposent d'urgence si l'on veut permettre aux agences de R&D agricole de faire face à la crise affectant les ressources humaines et d'améliorer leur compétitivité. Des décisions et dispositions sont nécessaires, et à court terme, pour stimuler la collaboration scientifique des différents acteurs de recherche, dégeler le recrutement et fournir aux jeunes recrutés des opportunités de formation.

RÉFÉRENCES

- Allagbé M., S. Belle, T. F. Ogouvidé et P. B. Agbo. 2006. *Évaluation des programmes régionaux de recherche agricole*. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : Cotonou.
- ASTI-INRAB (Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles et Institut national de recherches agricoles du Bénin). 2002-03 et 2009. Enquête ASTI (Agricultural Science and Technology Indicators). Enquêtes inédites.
- Banque mondiale. 2009. *World development indicators 2009*. Washington, D.C.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2009. FAOSTAT. <<http://faostat.fao.org/site/452/default.aspx>>. Site consulté le 20 novembre 2009.
- Gaillard, J. 2008. *Le système national de recherche scientifique et technique (S&T) du Bénin*. Rapport préparé pour l'UNESCO. Institut de Recherches pour le Développement: Paris.
- INRAB (Institut national de recherches agricoles du Bénin). 2004. Le cycle de gestion de la recherche. CD-ROM. Cotonou.
- Ministère des Affaires étrangères du Danemark. 2008. Agriculture. <<http://www.ambcotonou.um.dk/fr/menu/Coop%C3%A9rationAuD%C3%A9veloppement/Agriculture/>>. Site consulté le 18 mars 2010.
- UAC (Université d'Abomey-Calavi). 2008. Création d'une université d'agriculture au Bénin. <http://www.fsa.bj.refer.org/article.php?id_article=279>. Site consulté le 20 avril 2010.

IFPRI-ROME

L'action de recherche sur les Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI) c/o ESA, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla • 00153 Rome, Italie
Téléphone : +39-06-570.53192 / 56334 • Skype : ifprihomeoffice
Télécopie : +39-06-570.55522 • E-mail : asti@cgiar.org
www.asti.cgiar.org



Sous les auspices de

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES

2033 K Street, N.W • Washington, DC 20006-1002, États-Unis
Téléphone : +1-202-862.5600 • Skype : ifprihomeoffice
Télécopie : +1-202-467.4439 • E-mail : ifpri@cgiar.org
www.ifpri.org

L'IFPRI se range parmi 15 centres de recherche agricole dont les principaux financements proviennent de gouvernements nationaux, de fondations privées, ainsi que d'organisations régionales et internationales (en majorité membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), voir www.cgiar.org.

L'INRAB est le principal organisme de recherche agricole au Bénin. Il a été fondé en 1992 et se trouve sous la tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Son vaste mandat englobe les recherches agronomiques, zootechniques, sylvicoles, post-récolte et socioéconomiques. Pour en savoir plus, visitez le site web de l'INRAB à l'adresse http://www.bj.refer.org/benin_ct/rec/inrab/inrab.htm.

L'action de recherche ASTI qui étudie les indicateurs de la science et de la technologie agricoles recueille, traite et diffuse des données sur les développements institutionnels, les investissements et les ressources humaines appuyant la R&D agricole dans les pays en développement. Géré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le projet ASTI se réalise à travers des collaborations menées avec de nombreuses agences nationales et régionales, ainsi que sous la forme d'alliances avec des institutions internationales. Il est généralement admis que ce projet, qui bénéficie du soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que de contributions complémentaires de la part de l'IFPRI, constitue la source d'information qui fait autorité pour ce qui a trait au financement et à la structure de la R&D agricole dans le monde entier. Pour en savoir plus, visitez le site web ASTI (www.asti.cgiar.org).

Les auteurs remercient les 9 agences béninoises qui ont participé à l'enquête ASTI. Sans leur engagement, la présente publication n'aurait pas été possible. Les auteurs remercient également Michael Rahija de son assistance aux travaux de recherche et Nienke Beintema et Narcisse Djégui des commentaires qu'ils ont livrés sur une version préliminaire du rapport. L'équipe ASTI tient à reconnaître avec gratitude l'appui généreux de la Fondation Bill & Melinda Gates.

Copyright © 2010 Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut national de recherches agricoles du Bénin. Des sections de ce rapport peuvent être empruntées sans l'obtention d'une permission formelle, à condition que l'IFPRI et l'INRAB soient cités comme la source. S'adresser à ifpri-copyright@cgiar.org pour demander la permission de réimprimer ce document.

Cette Note de pays a été rédigée dans le cadre du programme ASTI. Son contenu n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les politiques de l'IFPRI et l'INRAB.